



Guide d'inscription au Temple de la Renommée du basketball québécois

Comment compléter la fiche

1. S.V.P., dactylographier ou écrire lisiblement en lettres moulées.
2. Toutes les mises en nominations doivent être soumises avant **vendredi, le 3 février 2006**. Toutes les mises en candidature reçues seront confirmées par écrit.
3. S.V.P., soumettre un résumé (une page) à l'appui de la candidature. Annexe le plus d'informations possibles qui mettent en évidence le passé, les contributions et les réussites du candidat tout en mentionnant les dates. (Assurez-vous que le nom du candidat apparaît au haut de chaque page.)
4. Des copies lisibles de tout le matériel d'appui devraient être soumises. Ce matériel devient la propriété du Temple de la Renommée du basketball québécois et ne sera pas retourné.
5. Faites parvenir les mises en nomination à:

La Fédération de basketball du Québec
4545 Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, succ.M,
Montréal (Québec), H1V 3R2

Admissibilité

Toute personne ayant atteint un haut niveau d'excellence à titre d'athlète, d'entraîneur, de bâtisseur, d'officiels ou en tant qu'équipe est admissible à une reconnaissance ou à une élection à titre de membre honorable du Temple de la Renommée du basketball québécois.

Les cinq catégories de membres au sein du Temple de la Renommée sont définies comme suit:

- a) **Athlètes** Les athlètes sont des compétiteurs qui détiennent la citoyenneté canadienne, ont participé activement au niveau élite et ont obtenu des succès exceptionnels au basketball amateur ou professionnel.
- b) **Équipes** Les équipes sont restreintes aux équipes formées d'athlètes québécois qui ont représenté le Québec, une municipalité, une institution ou une organisation québécoise et qui ont atteint des résultats exceptionnels mettant ainsi en vedette le basketball au Québec.
- c) **Entraîneurs** Les entraîneurs sont des individus dont les efforts infatigables et l'expertise démontrée dans le développement et l'entraînement des athlètes à apporté une contribution exceptionnelle et extraordinaire au basketball au Québec.
- d) **Officiels** Les officiels sont des individus dont les efforts et l'expérience dans le développement et l'entraînement des officiels ou dont les performances dans l'accomplissement de leurs tâches d'officiels ont démontré une habileté, une expertise et une implication qui ont largement contribué au développement du basketball au Québec, sur la scène nationale et internationale.
- e) **Bâtisseurs** Les bâtisseurs sont des individus qui ont offert une contribution exceptionnelle et extraordinaire à la promotion, au développement et à la progression du basketball au Québec. Sans restreindre ces généralités, les bâtisseurs peuvent inclure des administrateurs, des officiels, des entraîneurs, des soigneurs, des gérants, des médecins, etc.

Cette année, le **Temple de la Renommée** s'inscrira dans les activités entourant la Coupe Québec (5 au 7 mai, 2006), **Samedi le 6 mai 2006** à 19h00 à Montréal (endroit à confirmer)

Fiche de mise en candidature

Veillez indiquer la catégorie en cochant la case appropriée:

Athlète
 Équipe
 Entraîneur
 Officiel
 Bâtitseur

Informations sur le candidat:

Nom de famille	Prénom(s)		
Adresse	app.	Ville	Prov.
Téléphone (R)	Téléphone (T)	Code postal	

Si le candidat est décédé, veuillez compléter cette section:

Nom de famille du contact	Prénom(s)		
Adresse	app.	Ville	Prov.
Téléphone (R)	Téléphone (T)	Code postal	

Mis en nomination par:

Une nomination par un **individu** doit être contresignée par 10 individus.
 Une nomination par un **média** doit être accompagnée d'un endossement sur entête officiel du média et contresignée par un représentant officiel d'un membre en règle de La Fédération de basketball du Québec.

Nom de famille	Prénom(s)		
Titre (selon le cas)	Association		
Adresse postal	app.	Ville	Prov. Code
Téléphone (R)	Téléphone (T)		
Date	Signature de la personne déposant la mise en candidature		

À l'usage exclusif du bureau:

Date de réception	Découpures de journaux / photos reçues
Candidature endossée par	Date de l'endossement
Remarques:	